

L'État cherche (toujours) de l'argent...les français aussi (2° partie) :

- *Alors que le Chef de l'État a évoqué le livret A pour...faire la guerre à POUTINE un rapport d'information parlementaire sur "la rémunération de l'épargne populaire et des classes moyennes " vient de sortir. Il confirme ce que nous dénonçons depuis longtemps : le gouverneur de la Banque de France, le gouvernement... pénalisent depuis des lustres les Français qui épargnent.*
- *Les épargnants qui sont aussi souvent des joueurs sont également sanctionnés, infantilisés par l'ANJ qui poursuit et accentue sa politique des jeux sanitaire, liberticide contre les opérateurs sous la domination de la doxa du jeu pathologie maladie qui a inventé une pandémie ludique imaginaire. Résultat en 2024 (les chiffres viennent de tomber), la France pèse seulement 2,6 % du marché ludique mondial (544 milliards d'euros) loin derrière, le Japon(6,4%), l'Italie(4%), le Royaume Uni (3,9%) (confer annexe 1)*
- *D'autres solutions existent pour remplir la bouquette de Bercy sans augmenter l'impôt tout en rentabilisant l'épargne de nos concitoyens qui cherchent aussi de l'argent : Livret A boosté, Grand Emprunt, Fonds Souverain, loterie exceptionnelle fortement dotée dans le cadre d'une politique des jeux ambitieuse et vertueuse*
- *JEUX d'ARGENT, LIVRET A, prix de l'alimentation, inflation, prix du TABAC...tout est à revoir au moment où les 19 000 cahiers de doléances des Gilets Jaunes (GJ) sont désormais consultables.*

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.

Centre Max Weber, ISH Lyon

mai 2025

Avant-propos : L'État cherche toujours de l'argent. Mais cette fois ce n'est pas pour boucler le budget, régler le problème des retraites, renflouer la sécurité sociale, épurer notre dette publique ... c'est *pour faire la guerre à POUTINE*. Pour cela la piste du livret A a soudainement

été évoquée en mars par E. MACRON. Contradictoire et même choquant car le gouverneur de la Banque de France (François VILLEROY de GALHAU) venait d'imposer avec l'aval d'Éric LOMBART, une baisse scandaleuse de ce Livret (passé de 3 à 2,4 % le 1^{er} février) pénalisant 52 millions de Français économes, prudents, responsables... qui subissent l'*hyper inflation* des produits de consommation, notamment mais pas seulement, alimentaires. Signalons, cela fait sens par rapport aux difficultés des français pour se nourrir quotidiennement, que les rayons "œufs" des supermarchés sont dévalisés. Observations corroborées par un article des Échos : "*Face à une consommation d'œufs qui explose les producteurs français peinent à suivre* " (les échos, Paul TURBAN, 5 mai 2025, page 20)

Ultime provocation, le gouverneur de la Banque de France, ce très haut serviteur de l'État avec un très haut salaire (500 000 euros par an + 50 000 euros de frais) proposera une nouvelle baisse du Livret A le 1^{er} aout. Mais nous apprenons que quelques parlementaires lucides veulent réformer l'épargne populaire (*Rapport d'information, n° 1427, 14 mai 2025, 97 pages, Rapporteurs MM. Jean-Philippe TANGUY et François JOLIVET*) Leur rapport qui vient de sortir conclut notamment :

- " *personne ne défend les intérêts des épargnants*".
- " *le rendement du livret A à cause de l'inflation est systématiquement négatif depuis 2016*"
- " *Bercy a bloqué à 3% le taux du livret A pendant 18 mois à partir de 2023, alors qu'il aurait dû être à 4%*"
- " *les français ont perdu 300 milliards d'euros de pouvoir d'achat entre 2021 et 2023*"* à cause de cette politique menée en catimini contre le livret A par le Gouverneur de la Banque de France

*"Placements : des parlementaires veulent réformer l'épargne populaire " (*Investir* , page 1 et 23 , n° 2680, 17 mai 2025) voir également "*Votre épargne, leur trésor*" , le canard enchainé n° 5454, 21 mai 2025, page 2)

Résumé = Dans un premier article (« L'État cherche de l'argent ?... ça tombe bien les français aussi ! » publié sur les *casinos.org* 8 /2/2025,) nous indiquions : plutôt que d'emprunter aux investisseurs étrangers; d'imposer une *fiscalité punitive*; de laisser l'Autorité Nationale des Jeux menée une politique des jeux sanitaire sous la domination de la *doxa* du jeu pathologie maladie; le gouvernement pourrait solliciter l'argent des Français de manière volontaire et positive, à travers un Grand Emprunt, en boostant le livret A, en lançant une Loterie annuelle exceptionnelle comme il en existe en Espagne (*loterie*

de Noël avec un gros lot de 2,7 milliards d'euros) et aux États-Unis. (Power Ball avec un jackpot à 1,33 milliards de \$). L'État cherche toujours de l'argent, mais cette fois ce n'est pas pour boucler le budget, épurer notre dette mais pour le budget de la défense. Contre toute attente la piste du Livret A a été soudainement évoquée en mars par Emmanuel MACRON. Contradictoire - et même choquant - car au même moment le Gouverneur de la Banque de France imposait une baisse de ce Livret (passé de 3 à 2,4 % le 1^o février) pénalisant 52 millions de Français. Ultime provocation, ce très « haut » serviteur de l'État avec un très « haut » salaire (500 000 euros) proposera une nouvelle baisse du Livret A le 1^o aout. L'annonce présidentielle arrive donc comme un cheveu sur la soupe. Nos concitoyens peuvent avoir le sentiment légitime dans cette affaire, d'être une nouvelle fois pris pour des imbéciles... pour ne pas dire plus.

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.

Centre Max Weber, ISH Lyon

mai 2025

"Macron s'en va t en guerre... avec l'argent des français... mais sans les consulter

Contre toute attente, la piste du Livret A a soudainement été évoquée en mars 2025 par Emmanuel MACRON pour le réarmement français, « sans outre précision » (1) Étonnant ! Le Président ne nous avait pas habitués à se soucier du livret d'épargne *des gens de peu*, à féliciter les Français qui épargnent ainsi, à les encourager à épargner d'avantage en boostant le taux d'intérêt du livret A. Nous ne savions pas que *ce livret d'épargne populaire*, dont ne parle jamais la classe politique, était aussi important pour *l'intérêt supérieur de la nation*, la défense du territoire, le financement de l'armée. En outre c'était pour le moins contradictoire. Le Premier ministre venant d'accepter la proposition du gouverneur de la Banque de France de baisser le Livret A de 3 à 2,4 % le 1^o février, pénalisant les 52 millions de Français qui en possèdent un. Ultime provocation/contradiction, une nouvelle dépréciation du livret a été annoncée pour aout - en pleine période estivale pour mieux faire passer la pilule - par une presse complice de cette information officieuse destinée à *calmer le jobbard*. La proposition

présidentielle arrive donc comme un cheveu sur la soupe, et nombre de nos concitoyens ont sans doute eu une nouvelle fois, le sentiment légitime d'être *pris pour des imbéciles...* pour ne pas dire plus. Quand même un peu informés malgré *la furia propagandiste* qui sévit sur toutes les chaînes d'info en continue et dans une bonne partie de la presse, les Français peuvent penser que l'État cherche à siphonner leur épargne, à détourner le livret A de son objectif affiché : le logement social.

**L'épargne des Français (LA,LDDS,LEP): 2896,6 milliards
: un pactole fabuleux détenu par des citoyens responsables**

Cette manne accumulée par nos concitoyens de manière responsable, prudente, prévoyante - au prix souvent de beaucoup de sacrifices - se monte à 2896,6 milliards réparti de la manière suivante :

- LA (livret A): 442, 5 milliards d'euros ;
- LDDS (livret de développement durable et solidaire) : 160,6 milliards
- LEP (livret d'épargne populaire): 82,2 milliards
- Soit un total de 685,3 milliards pour l'épargne immédiatement disponible.
- A cela il faut ajouter :
- le PEL (plan d'épargne logement) 222,3 milliards,
- l'assurance vie : 1989 milliards.
- Soit au total un pactole de 2896,6 milliards d'euros

La baisse du livret A décidée par un seul homme, François VILLEROY de GALHAU, a eu des conséquences catastrophiques : une chute de 60% de la collecte en Février 2025

La baisse du livret A décidée par la Banque de France a eu des conséquences désastreuses. La collecte du mois de février (940 millions) chute de 60% par rapport à Février 2024 (2) Sur le long terme cette décroissance apparaît encore plus spectaculaire : « *sur les 14 dernières collectes positives du livret A en février, celle de février 2025 se situe parmi l'une des plus faible, en 13^e position* » (3)

Nous avons souvent dénoncé cette réduction du livret A qui pénalise les français mais réjouit les banques. Puniton décidée par le pouvoir d'un seul homme : le gouverneur de la Banque de France. Ce grand serviteur de l'État avec un salaire que certains considéreront comme indécent (*42 000 euros par mois + frais + logement de fonction*) a en plus annoncé sans vergogne au moment où il baissait le livret A : « *la*

France vit au-dessus de ses moyens » (2). Après certains s'étonneront que les Français souhaitent renverser la table

Défavorable à la richesse, à la consommation et *au moral des ménages*, cette baisse du livret d'épargne apparaît nuisible à l'activité des entreprises, au commerce. Malgré l'avis de certains « experts » personne ne nous fera jamais croire, que quand le Livret A diminue les français *ipso facto* vont consommer d'avantage,. C'est au contraire quand *l'effet de richesse* est positif que les gens dépensent plus. (Confer l'article de Patrick ARTUS : *les conséquences de la richesse boursière des américains « Les Échos 3/3/2025 p. 10*) Quand les consommateurs ont la sensation de s'appauvrir, qu'ils voient leur épargne fondre, ils restent prudents, achètent moins, voyagent moins....

LIVRET A : ça fait des années que les français se font pigeonner. En 2015 le livre A était rémunéré à seulement 1% et le gouverneur de la banque de France de l'époque (Christian NOYER) voulait le baisser encore plus... en harmonie avec les banques : « les patrons du crédit agricole et de la société générale avaient eux aussi jugé début mai 2015, la rémunération du livret A trop élevé »

Ce n'est pas la première fois que la Banque de France pénalise les français en diminuant le rendement du livret, y compris quand le gouvernement veut faire le contraire. Nous avons retrouvé dans nos archives, deux articles qui en disent long sur le *modus operandi*. En 2015 le livret A rémunéré à 1%, « *est jugé peu attractif par les épargnants* » (3) Résultat de cette politique des taux pingre imposée par le gouverneur de l'époque (Christian NOYER) le livret se retrouve « *huit mois consécutif dans le rouge en 2014* »(4) et la collecte est de nouveau négative en avril 2015. Malgré cela Christian NOYER indique qu'il souhaite baisser encore plus ce taux... en harmonie avec les banques : « *les patrons du crédit agricole et de la société générale avaient eux aussi jugé début mai, la rémunération du livret A trop élevé* »(5)

En mai le gouverneur s'en prend " *de nouveau vigoureusement au taux d'épargne réglementée* « indiquait les Échos dans un article au titre qui fait sens : « *livret A : la mise en garde de la banque de France* » (6) Christian NOYER précisant : « *le niveau élevé du livret A constitue une anomalie unique en Europe* », « *le taux du livret A gêne la transmission de la politique de la BCE* » (7) A se demander pour qui travaille le gouverneur ? Pour la France et les Français ou pour la Banque Centrale Européenne ? Mais à l'époque - François HOLLANDE était Président de la république – le gouvernement s'imposait parfois face au diktat du gouverneur et à ses mesures impopulaires :

- « *le gouvernement avait en janvier 2015 maintenu le taux du livret A à 1%....contre l'avis de la Banque de France* » (8) :

- « le taux du livret devrait théoriquement reculer à 0,25 % au 1^o février ; le gouverneur de la banque de France arbitrera sur le sujet aujourd'hui » (9)

- « Livret A : la tension monte sur l'épineuse question de la rémunération : le gouverneur de la banque de France propose d'abaisser le taux du livret A de 1% à 0,75 ; le gouvernement semble réticent à franchir le pas » (10)

•

Remplir la bouquette de BERCY de manière positive, volontaire (Livret A dédié, augmentation du taux du livret A, Grand emprunt, Fond Souverain Étatique, Loterie annuelle au pactole exceptionnel..) avec des buts mobilisateurs (boucler le budget, résorber notre dette, reconstruire l'Ukraine et Gaza...) plutôt que de faire la guerre à POUTINE

Bien avant l'intervention présidentielle concernant le livret A, nous avons expliqué dans notre article « *l'État cherche de l'argent ça tombe bien les français aussi* » (11) qu'il y avait d'autres manières aimables de solliciter l'argent des contribuables de manière *positive et volontaire*, que la furia fiscale *punitiv*e imposée par les gouvernements BARNIER/BAYROU : Livret A dédié, Grand emprunt, Fond Souverain Étatique, Loterie annuelle au pactole exceptionnel comme le font les américains avec la Power Ball et les espagnols avec El gordo. Juste après notre article (envoyé à tous les parlementaires) nous avons observé que l'idée d'un livret d'épargne industrie a été lancée pour capter positivement l'épargne des français : « *Régulièrement exhumée l'idée de mobiliser l'épargne des français au service d'une politique prioritaire est à nouveau à l'ordre du jeu. Cette fois il s'agit de financer la réindustrialisation de la France comme en 1983 avec le CODEVI. (..) La création du livret d'épargne industrie pourrait être effective début 2025* ». (...) (12) La chute du gouvernement BARNIER a enterré le projet.

Le but de nos propositions était de ne pas choisir la solution de facilité consistant à augmenter impôts et taxes , mais de remplir *les caisses de l'État* avec une fiscalité positive, indirecte, volontaire et des buts mobilisateurs : équilibrer le budget, résorber progressivement notre dette publique de 3000 milliards (détenue avant tout par des investisseurs étrangers) et donc au final faire de grandes économies. Les intérêts de cette dette (54,9 milliards en 2025) plombent chaque année les comptes publics.

Suite à l'intervention d'E. MACRON, les banques françaises étaient curieusement "en première ligne pour contribuer au financement des industriels de la défense" : nous ne savions pas BNP, Crédit Agricole, Société Générale et Crédit Mutuel aussi patriotes

Mais la proposition présidentielle soudaine *d'utiliser* (et non de solliciter) le livret A, ne correspond pas à ce noble dessein d'assainir ponctuellement et structurellement les finances publiques. Son but : dépenser beaucoup d'argent pour *faire la guerre à Poutine*, réarmer, se préparer à une guerre en Europe. Nous n'entrerons pas ici dans le débat pour savoir si la communication (dramatique, martiale) d'Emmanuel MACRON est crédible :

- aussi bien sur le fond : faire passer le budget de la défense de 60 Milliards (3,5% du PIB) à 130 milliards en 2029 (5% du PIB) alors que les caisses sont vides
- que sur la forme : résumée par cette réflexion d'Edgar MORIN (ancien ministre de la défense) : « *est ce qu'on a besoin d'être dans une provocation, d'être facteur d'escalade et de se nourrir de dramatisation et d'effet d'annonces ?* » (13)

Par ailleurs la proposition présidentielle n'avait rien d'originale. Le sénateur Pascal ALLIZARD a lancé fin 2023 une proposition (adoptée au sénat) constituant à « *flécher vers la défense une partie des fonds du livret A* » (14) Le député Horizons Christophe PLASSARD suite à son rapport sur l'économie de guerre publié en 2023, a proposé la « *création d'un livret d'épargne consacré à la défense* » (15) L'intention n'est pas la même. La première piste consiste à *détourner* l'épargne des français sans les consulter, la deuxième revient à créer un nouveau livret d'épargne susceptible d'intéresser les Français qui le souhaitent. Mais comme par hasard, nous disent S. LOIGON et S. DUMOULIN dans les Échos, cette deuxième orientation « *s'est heurtée aux réticences du secteur bancaire* » (16)

Suite à l'intervention du chef de l'État tous les médias ont commenté, souvent *pro domo* sans regard critique, les paroles d'E. MACRON et le débat est monté « *autour de la meilleure manière de mobiliser l'épargne des français* »(17)...sans les consulter. Un véritable « *concours Lépine pour l'économie de guerre* » titrait le Canard Enchaîné (18) Pour trouver 50 milliards pour l'effort de défense d'ici 2030 « *pourquoi ne pas consacrer une partie de 600 milliards du livret A ou un morceau des 2000 milliards des contrats d'assurance vie ou bien lancer un grand emprunt ?* » interrogeait l'hebdomadaire qu'on avait connu plus pacifiste. L'hebdomadaire satyrique anti militariste fondé par Maurice et Jeanne MARECHAL qui a une position contradictoire sur la guerre en Ukraine (19)) rappelle quand même « *que le dernier grand emprunt pour la défense nationale.... date de 1939* » (20)

Suite à l'intervention un peu dramatique du Président, les gazettes, les chaînes d'info en continue de la TNT, ont disserté longuement pour *mobiliser l'épargne de nos concitoyens afin de préparer la guerre*, de booster notre industrie d'armement comme si c'était naturel. Les banques sont curieusement montées au créneau sur ce dossier. Elles étaient même « *en première ligne* » « *les banques françaises prêtent à se mobiliser pour contribuer au financement des industriels de la*

défense »(21) Étonnant. On ne savait pas BNP, Crédit Agricole, Société Générale et Crédit Mutuel aussi patriotes.

Nouveau livret dédié à la défense, l'« option d'un fléchage forcé du livret A déjà longuement débattue à BERCY » La position des hommes en gris est flou et contradictoire....et quand c'est flou

N'en déplaise aux banques, parmi les pistes pour mobiliser l'épargne des Français on trouve en priorité le livret A ou la création d'un nouveau livret dédié à la défense : « *faut-il un nouveau livret ?* » titrait les Échos (22) Le débat qui a fait rage s'est calmé à cause de la « trumpisation » des droits de douane qui a déclenché une bronca mondiale mais il resurgira certainement. Qui l'emportera ? *Les hommes en gris* de Bercy, le gouvernement, les banques, déjà très présentes dans la gestion du livret A, ce qui est loin d'être connu du grand public. Les fonds du livret A et du LDDS sont en effet gérés à 59,5 % par la caisse des dépôts et à 40,5% par les banques.

Une chose est certaine, les français ne seront pas consultés. Ils seront le dindon de la farce, notamment si le gouvernement retient la piste du fléchage autoritaire. Pour l'instant tout est flou...et quand c'est flou....

- D'un côté le ministre des finances indique : « *ce qui est privilégié c'est l'emploi des produits d'épargne existants, c'est plus cohérent car il n'y a pas de déperdition et cela permet de mobiliser l'épargne déjà placée. C'est plus lisible* » !!! (23) *C'est surtout totalement invisible* pour les épargnants qui voient leur argent détourné pour l'armement, alors qu'il est censé financer le logement. Cette solution anti démocratique permet d'utiliser l'épargne des français sans autorisation , discrètement, rapidement et sans les consulter.

- D'un autre coté Bercy souligne« *on ne s'interdit rien* » (24) mais « *l'option d'un fléchage forcé du livret A déjà longuement débattue n'est à priori pas envisagé* » (25)

Faudrait savoir ! C'est totalement contradictoire. Notons aussi certaines expressions inquiétantes (« fléchage forcé) qui confortent notre analyse et indiquent qu'on réfléchit "longuement" à Bercy sur *la meilleure manière de pigeonner les Français, en catimini*, sur leur dos, dans leur dos. Alors totale contradiction de Bercy, leurre en direction des journalistes, partie de billard à 3 bandes ou le Ministère de l'économie fait croire que toutes les options sont sur la table pour faire ensuite triompher "la" solution qu'il préconise...en harmonie avec les banques ? A suivre

Alors que les jeux d'argent pourraient rapporter beaucoup plus d'argent à l'État sans augmenter les taxes (par exemple avec une

loterie annuelle fortement dotée) l'ANJ poursuit sa politique des jeux, autoritaire, sanitaire, liberticide, *néo-prohibitionniste qui pénalise forcément les opérateurs*

Et les jeux d'argent dans tout ça ? Casinos, Loteries, pari hippiques, jeux en ligne, paris sportifs, poker... pourraient eux aussi remplir la bouquette de Bercy, si l'État Croupier lançait une loterie annuelle exceptionnelle fortement dotée (commercialisée par tous les opérateurs et pas seulement la FDJ) comme le font les américains avec le Power Ball (jackpot à 1,33 milliard de \$ en 2024), les espagnols avec la loterie de Noël (gros lot à 2,7 milliards l'année dernière). Il n'en n'est pas question dans le débat actuel pour trouver de l'argent et l'ANJ continue au contraire de tout faire pour restreindre, limiter, censurer, sanctionner (elle vient de condamner à une énorme amende de 800 000 euros, un opérateur pour des brouilles) une économie ludique pourtant florissante.

Par exemple la société de Stéphane COURBIT " BANIJAY" a enregistré une nouvelle année record en 2024 (26) principalement à cause de BET clic, la société de paris en ligne détenue par le groupe. « Son CA a bondi de 45 % sur un an à 1,46 milliards d'euros en 2024. Porté par un calendrier sportif denses et un nombre de joueurs actifs en forte hausse : + 37% » (27) C'est cette belle dynamique qu'Isabelle FALQUE PIERROTIN cherche à briser par tous les moyens (notamment en matière de paris sportifs) en menant une politique des jeux sanitaire insensée et *un gambling bashing* permanent .

Les sociologues n'ont pas attendu les addictologues pour indiquer dès 2004 à la Une de LIBERATION, les conséquences du jeu, y compris dans le domaine de la santé, tout en soulignant les vertus thérapeutiques de l'activité ludique et pas seulement pour les seniors

Certes les jeux d'argent ont des conséquences et les sociologues n'ont pas attendu les addictologues et JM Costes (membre du collège de l'ANJ) pour le souligner, y compris dans le domaine de la santé. Nous avons même fait la une du quotidien LIBERATION sur cette question il y a plus de 20 ans : « Jouer peut nuire à la santé ' (JP Martignoni-Hutin, Libération, Rebond, 27/12/2004, pages 1,32,33, ref JPM 47/2004) Mais la grande différence avec la doxa du jeu pathologie maladie contemporaine et la politique sanitaire, rigoriste, punitive, autoritaire, menée par le régulateur (sous l'influence de cette doxa) c'est que nous précisions dans cette tribune qu'il « fallait évaluer l'ensemble des avantages et points positifs » résultant de l'offre de jeux d'argent ; et pas seulement « les inconvénients et conséquences négatives » Si la doxa enfonce le clou en permanence sur l'addiction aux jeux, elle ne parle

jamais des vertus thérapeutiques de l'activité ludique et pas seulement pour les séniors.

Cette orientation qui vise à psycho-pathologiser les pratiques ludiques, a aussi été soulignée dès 2015 par Rebecca CASSIDY (Université de Londres Gold Smith college) dans son projet GAMSOC (Gambling in Europ) destinée par la Commission Européenne:

« Notre projet observe que les recherches sur les jeux de hasard sont souvent limités dans leurs objectifs, et tendent à se restreindre aux personnes pour qui les jeux d'argent sont devenus une obsession pathologique. Le financement est souvent proposé en soutien à des recherches sur les personnes pour qui ces jeux sont devenus un problème, une addiction, au lieu de porter sur les implications sociales et culturels (...) »(28)

Autre différence par rapport à la situation actuelle, nous insistions dès cette époque sur la nécessité *« d'une politique de recherche pluridisciplinaire sur les jeux de hasard »* dans le cadre *"d'une politique des jeux nationale"*. Confer une tribune que nous avons publié dans Les Échos, avec deux psychiatres et un avocat : *« La nécessité d'une réelle politique des jeux (les échos 26/12/2003 , Idées, le point de vue, ref JPM/37/2003)*

Nous avons défendu cette orientation dans de très nombreux colloques, auditions (au Sénat avec François TRCU , à l'Assemblée Nationale...) Mais très rapidement nous avons dû désenchanter, voyant progressivement une doxa du jeu pathologie se mettre en place de Paris à Nantes et envahir tout le champ ludique, voyant la FDJ et d'autres opérateurs financer cette doxa. Nous avons dû à nouveau (par exemple dans La Tribune de Lyon) dénoncer *« le lobby des addictologues »(29)* *« l'intrusion du monde médical qui diabolise la pratique des jeux d'argent »* (30) tout en soulignant que *"le jeu n'est pas une pathologie »(31)*, le jeu n'est pas une drogue, une maladie; mais constitue une pratique sociale, une passion; y compris quand elle est définie comme addictive, excessive, impulsive , compulsive... par cette doxa, certains addictologues et associations néo prohibitionnistes.

Conflits d'intérêts, expertise INSERM : la doxa du jeu pathologie a très vite compris tout le profit qu'elle pouvait tirer du business du jeu compulsif

En vain. Puissante, cette doxa qui a bien compris les profits qu'elle pouvait tirer du *business du jeu compulsif*, a de nombreux relais dans le monde politique, médiatique, celui de la recherche (INSERM) et dans certains ministères. Certes nous avons vu aboutir certaines de nos propositions. Un observatoire des jeux (ODJ) a été installé à Bercy mais ses fondateurs en ont été exclus et cet organisme est resté tout au long de son existence sous la domination de cette doxa, avec notamment la nomination de JM Costes (membre du collège de l'ANJ).

Certes, nous avons participé pendant 18 mois à l'expertise INSERM sur les jeux d'argent mais là aussi addictologues, psychologues, spécialistes des drogues dominaient numériquement et institutionnellement cette expertise (confer annexe 2, la liste des experts). Citons deux anecdotes qui font sens sur cette expertise :

- A la première réunion de travail à l'INSERM Jeanne ETIEMBLE, la responsable de l'expertise, nous a présenté (l'historienne E. BELMAS, la sociologue Sylvie CRAIPEAU et moi-même) comme des « représentants des sciences *douces*. », sous-entendu, par opposition aux représentants des sciences « *dures* » (addictologie, psychiatrie, neuropsychologues...) surreprésentés dans l'expertise. Cela m'avait marqué l'esprit. Les représentants de ces sciences « sérieuses » pouvaient tout se permettre et ils se sont tout parmi.
- En pleine expertise Jean Luc VENISSE un des experts, reçoit un important financement de la Française des jeux (250 000 € par an pendant plusieurs années) pour créer au CHU de Nantes, un Centre de référence sur le jeu excessif (CRJE). Le conflit d'intérêt était patent. A la réunion suivante nous étions persuadés que la responsable demanderait au bénéficiaire de l'argent de la FDJ de démissionner comme elle aurait dû le faire. Elle l'a au contraire féliciter. Fine psychologue, elle a ensuite offerts..... des chocolats noirs à tous les experts. Le pire, est que cela a marché. C'était tellement culotté, inattendu, inimaginable que ce conflit d'intérêt ne soit ni dénoncé ni même évoqué, que nous n'avons pas réagi officiellement et médiatiquement - éventuellement en démissionnant collectivement de l'expertise - comme nous aurions dû le faire. Peur du scandale, *timidité provinciale dans un cénacle parisien prestigieux* (l'INSERM) ? Plus certainement et plus fondamentalement une « *soumission à l'autorité* » enfouie au plus profond de nos *habitus*. Je m'interroge encore en 2024 sur notre silence et notre lâcheté. Fort de ce financement, fort de cette expertise INSERM qui a fait la part trop belle au jeu considéré comme une addiction, la doxa du jeu pathologie maladie a pu ensuite continuer tranquillement à construire son usine à gaz, pour aboutir à la situation actuelle.
- L'omerta des médias sur ce conflits d'intérêt a été total. Notre communiqué de presse envoyé à l'AFP n'a pas été publié à notre grande surprise. (*nous étions pourtant depuis des années en lien étroit avec le journaliste de l'agence qui couvrait le secteur des jeux d'argent*)Seul le journal La Croix a signalé timidement ce conflits d'intérêt trois ans plus tard, à l'occasion d'un congrès sur les jeux d'argent au CHU de Nantes, organisé par le Centre de référence sur le jeu excessif

(CRJE) de JL VENISSE. (confer extrait - ci-dessous et annexe 3)

« Conflit d'intérêts dans l'univers du jeu : Un congrès international francophone d'addictologie s'ouvre à Nantes demain 6 octobre 2010. Une initiative financée principalement par... la Française des jeux.

(...) c'est la Française des jeux (FDJ), premier opérateur français des jeux d'argent (10 milliards d'euros de CA en 2009), qui est le principal partenaire financier de l'organisateur du congrès. Le deuxième n'étant autre que le PMU. Le rapprochement date de 2007.(...). À Nantes, le partenariat aboutit à la création d'un Centre de référence sur le jeu excessif (CRJE) dirigé par Jean Luc. VENISSE , financé à hauteur de 250 000 € par an par la FDJ et de 70 000 € par le PMU, (...)Des experts de l'addiction financés par les opérateurs de jeux...(..) Pour Jean-Pierre MARTIGNONI sociologue du jeu à l'université Lyon-II, "le conflit d'intérêts est patent, comme lorsque la FDJ finance une étude à l'hôpital Bichat pour évaluer le caractère addictogène des jeux en ligne". (..) l'État, dont la mission est de protéger les joueurs fragiles, est aussi l'actionnaire à 70 % de la FDJ. Conflit d'intérêts ou grand écart ? (...) » (Legros La Vie.fr, 5/10/2010) =

Dettes de la France, déficit , budgétaire/ épargne des français , livret A , placement, jeux d'argent

Chose incroyable et qui fait sens, l'épargne des Français est pratiquement égale à la dette de la France. Cette comparaison serait presque drôle, si le remboursement de la dette ne coûtait pas si chère à notre pays (40 Milliards par an) ; si le gouvernement « ne faisait pas l'autruche » (32) quand ça l'arrange sur le déficit budgétaire, comme l'invite à le faire Dominique SEUX dans les Échos , un déficit énorme de « 170 milliards d'euros (5,8 % du PIB en 2024, contre 2,8% en Allemagne » (33)

Car d'un côté :

A = EPARGNE = Vous avez des millions de français économes, sérieux, prudents, responsables... qui font quotidiennement « des choix budgétaires » pour ne pas dépenser trop, *ne pas être dans le rouge* ; font preuve d'abnégation afin de *mettre de l'argent de côté* et au final ont accumulé un pactole de 2896 milliards. Trésor pratiquement à hauteur de la dette creusée par les gouvernements successifs. Bref vous avez des français *gérant leur budget en bon père de famille* et un État

incapable d'équilibrer le sien, et qui en outre, n'a pas su mettre en place depuis le temps, un Fonds Souverain Étatique qui serait précieux par les temps qui courent. Le Fonds Souverain Norvégien (**confer encadré ci-dessous**) se monte à 1 678 milliards d'euros. Il a rapporté 214 Milliards en 2024 et a généré - tenez-vous bien - 645.000 euros par minute l'année dernière.

Encadré = Fonds souverain : confer annexes 5,6,7

Autre piste déterminante qui permettrait à un État d'engranger des capitaux considérables sans augmenter l'impôt ou aggraver sa dette : les Fonds souverains étatiques. (sovereign wealth funds). Sur ce registre l'actualité de la Norvège (le bon élève) et de l'Algérie (le très mauvais élève) (1) nous invite à nous demander : pourquoi diable la France ne s'est-elle pas dotée depuis des lustres d'un fonds souverain ? Même si notre pays ne possède pas de ressources pétrolières et gazières, il y a mille manières d'amorcer et ensuite d'approvisionner un fonds souverain. L'État prouverait sa capacité à mettre de l'argent de côté, comme le font des millions de nos concitoyens, et de ne pas être uniquement dispendieux. Investisseurs institutionnels, banques, entreprises privés & publiques, grands groupes - et des milliers de Français soucieux de diversifier leurs placements sur le long terme - pourraient contribuer à un tel fonds à gouvernance étatique.

En 2024 le fonds souverain norvégien a gagné 645.000 euros par minute, totalisant sur l'année une pluvale de 214 milliards !

Leader mondial matière de fonds étatique : la Norvège, qui exploite le pétrole et le gaz de la mer du Nord. Créée en 1996 le Fonds norvégien gère un pactole incroyable de 1 678 milliards d'euros (1780 milliards de \$) (note 2 et annexe 1) qui grossit sans cesse de manière spectaculaire. Il a gagné 214 milliards d'euros en 2024 (3) Citons encore quelques statistiques hyperboliques qui peuvent faire rêver car elles correspondent à la réalité, non à une chimère ou à un montage frauduleux tel une pyramide de PONZI (4) L'année dernière le fond de Norvège a gagné 645.000 euros par minute, accumulant 168 milliards en 6 mois (note 5 et ANNEXE 6). En mettant systématiquement de côté une partie de ses revenus pétroliers, en faisant fructifier prudemment ce pactole, le Royaume dirigé par Harald V de Norvège, a accumulé en 29 ans une fortune représentant 300 000 euros par habitant (6)

Aux antipodes de ce comportement vertueux d'OSLO, on trouve ALGER. Bien que possédant des réserves (or noir, gaz) trois fois supérieures à celle de la Norvège, son Fonds souverain. (nommé

FRR : fond de régulation des recettes) pèse seulement 16 milliards \$. Et pourtant l'affaire avait bien commencé. En 2013 (13 ans après sa fondation) le FRR gérait 73 milliards de \$ et devenait le 1° fonds souverain d'Afrique devant la Lybie (7). A partir de 2006 le gouvernement algérois a commencé à siphonner le FRR et à l'occasion du Covid il a vidé les caisses. Par définition, un Fonds censé assurer la souveraineté d'un pays ; constitue un placement long terme diversifié (le fond norvégien est investi sur plus de 8.500 entreprises cotées)(8) qui ne doit pas être grignoté. Seul les intérêts, plus-values et dividendes qu'il produit peuvent être peu ou prou retirés. Bien géré un Fonds souverain - tel le plutonium - produit plus d'énergie (d'argent) qu'il n'en consomme.

Et la France dans tout ça ? Il n'est jamais trop tard. Elle doit se doter d'un véritable Fonds souverain dont l'inaliénabilité sera inscrite dans la loi. En quelques années l'argent récolté permettra de combler de nombreux déficits. Diversifier (obligations, ETF...) le Fonds se positionnera sur les classes d'actifs les plus rentables (les actions) en privilégiant les moins spéculatives qui assurent un copieux rendement chaque année. Quelques exemples des rendements de sociétés cotées à Paris qui verseront un copieux dividende en 2025 :

Esso : 13%
Icade : 11,97 %
SES : 9,51%
M6 : 9,48%
Mercialys : 9,43%
Coface : 8 ,59%
TF1 : 7,99%
Engie : 7,66%
Scor : 7,4%
Orange : 7%%

De nombreuses autres entreprises cotés au CAC 40 (assurances, banques, compagnies pétrolières, valeur du luxe...) qui ont pignon sur rue depuis des lustres (et donc une grande visibilité) assurent depuis des années un rendement de 5 à 7%, sans parler des actions gratuites et dividendes exceptionnels distribués régulièrement à l'instar d'Air liquide. Un seul exemple : la société Rubis. Ce groupe français opérant dans le secteur des énergies verse depuis plus de 30 ans sans interruption un dividende. Cette année il se montera à 2,05 euro assurant un rendement de 7,66%. C'est pas pour rien que BlackRock - le géant américain de la gestion d'actifs - a déclaré à l'AMF le 21 mars 2025, avoir acheté plus 5% du capital de Rubis (5.354.714 actions).

Même si on en parle peu, les Fonds souverains ne sont pas un phénomène anecdotique réservé à quelques monarchies du golfe,

craignant de retrouver le « désert des bédouins » une fois leur richesse pétrolière épuisée, ce qui entre parenthèse n'est pas demain la veille malgré les dires de certains experts écolos-bobos (9)

En 2023, le Sovereign Wealth Institute recensait 176 Fonds souverains (IO) C'est aux ETUN qu'on en trouve le plus (*pour tout savoir sur les fonds souverains confer en annexe 3 l'article de Christelle LECOURT et Sophie BOURLET : « les fonds souverains avancent encore masqués «CNRS, le journal, 14/IO/2024)) Et cela a des conséquences importantes sur la bourse et donc sur l'économie. L'énorme différence de capitalisation boursière entre les USA (55 000 milliards de \$) et l'union européenne (10 200 milliards de \$) provient pour une bonne partie des fonds souverains investis sur les marchés. C'est dire leur importance financière. « Leur encours représente 155% du PIB en Amérique, 22% en Europe » (11) Les Fonds souverains sont donc doublement vertueux : pour les États qui s'en dotent ; pour les marchés, qui bénéficient en permanence de manière régulière de fonds considérables qui viennent s'investir sur le long terme et ne pratiquent pas du trading spéculatif à haute fréquence. Ces différents cercles vertueux expliquent pour partie le dynamisme américain. Alors que le taux d'épargne est de 4% aux États-Unis il est de 16 % en Europe. Les américains sont et se sentent plus riches. Cet effet de richesse conduite « à une progression rapide de la consommation (+2,5% par an) alors qu'elle stagne en Europe « (12) selon Patrick ARTUS, membre du cercle des économistes*

Notes de l'encadré =

(1)« Fonds souverain de l'Algérie : les raisons d'un fiasco : Fonds d'investissement : à la différence de la Norvège, leader mondial des fonds d'investissement étatiques, le fonds pétrolier algérien n'a jamais pris son essor » (Nessim AIT KACIMI, les échos 10/3/2025, page 31)

(2)« Le fonds souverain de la Norvège a gagné un montant faramineux en 2024 » (Mikita KARASIOU , AFP, Capital29/01/2025)

(3)Ibid. « Le fonds souverain de la Norvège a gagné un montant faramineux en 2024 » Mikita KARASIOU

(4)Pyramide de Ponzi : montage financier frauduleux de type cavalerie, consistant à rémunérer les investissements des clients par les fonds procurés par de nouveaux entrants. Confer l'affaire MADOFF : « la plus grande pyramide de Ponzi de l'histoire est soldée » (courrier international 2 janvier 2025), « Affaire Madoff : seize ans plus tard, les victimes remboursées à 94 %. Le fonds des victimes de cette arnaque a clôturé le 30 décembre 2024 le remboursement de 41 000 investisseurs escroqués. (...)grâce à la plus grande pyramide de Ponzi de l'histoire. Ils ont pu récupérer

94 % de leurs pertes, seize ans après l'éclatement de l'affaire. » (le parisien 14/1/2025)

(5)« 645.000 euros par minute : le gigantesque fonds souverain norvégien accumule 168 milliards d'euros en seulement 6 mois : L'équivalent du PIB du Maroc, c'est ce qu'a réussi à générer le fonds souverain de Norvège, le plus gros du genre, au premier semestre 2024. Avec 168 milliards d'euros de rendement en l'espace de six mois, sa valeur totale pointe à 1.530 milliards d'euros, soit - cette fois - plus que le PIB espagnole». (Julien GOUESMAT la tribune 14/08 :2024) confer ANNEXE 2

(6)« 300.000 euros par habitant : le pactole du fonds souverain norvégien : Le fonds pétrolier de la Norvège a progressé de 4,4 % au troisième trimestre, après un gain de 8,6 % au premier semestre. A la tête de 1.630 milliards d'euros, il conforte sa place de leader mondial des fonds d'investissement étatiques. Si le fonds vendait tous ces investissements, il pourrait offrir une maison à chaque norvégien, petit ou grand. (les échos 23/10/2024, Nessim AIT KACIMI)

(7)Source des chiffres cités : ibid « Fonds souverain de l'Algérie(Nessim AIT KACIMI, les échos 10/3/2025, page 31)

(8)Comment le plus grand fonds souverain au monde pare au plongeon des Bourses : Le plus grand fonds d'investissement étatique au monde, celui de la Norvège, est investi sur plus de 8.500 entreprises cotées. (Nessim AITKACIMI, les échos, 12 mars 2025)

(9)Jean baptiste FRESSOZ (CNRS), « l'histoire sans fin du pic énergétique « (Le Monde 19/2/20245) ; « la demande mondiale de pétrole va rester solide jusqu'en 2030 » (Nicolas RAULINE, les échos, 13 juin 2024, page 15)

(10)Les fonds souverains avancent encore masqués14.10.2024, par Christelle Lecourt, Sophie Bourlet (CNRS, le journal) article est issu de la revue Dialogues économiques (confer ANNEXE 3)

(11)« les conséquences de la richesse boursière des américains « (Patrick ARTUS , les échos 3/3/2025 p. 10)

(12)Ibid : « les conséquences de la richesse boursière des américains « , Patrick ARTUS

B =BOURSE, TRADING = *Rappelons également vu qu'on parle de « faire fructifier son argent » et que les français, comme l'État, cherche de l'argent ; que le gouvernement (avec la complicité de l'AMF) n'a jamais rien fait pour défendre les petits porteurs ; populariser la bourse. Au contraire tout semble organiser pour les ruiner quand ils investissent en actions, « au comptant », même s'ils sont très patients, ne pratiquent pas le trading spéculatif à haute fréquence, les ventes ou achats à découvert, le SRD. Résultat 7% seulement des français possèdent un compte titre. Là*

aussi le scandale est total. Non seulement l'État n'a jamais voulu avoir une vraie politique d'actionnariat populaire, avec un marché organisé » pour les pigeonner et parfois les ruiner , même s'ils sont très prudents. Et bien entendu pas de montage CUM CUM pour les petits porteurs Une pratique très controversée qui prive la France de 3 milliards de rentrées fiscale (et l'Europe de 20) précise Nathalie GOULET la sénatrice UDI. (34) et permet aux actionnaires « d'échapper à l'impôt en prêtant leur action à une banque ou à un tiers dans un pays bénéficiant d'accords fiscaux accommodants, avant de retrouver et de partager les économies réalisées avec les opérateurs » (35)

Encadré : WARREN BUFFET : petit porteur américain prend sa retraite avec un portefeuille de 1160 milliards de \$ plus 350 milliards de cash !

Impossible sur ce sujet vu l'actualité de ne pas parler de Warren BUFFET (petit boursicotier d'Omaha aux ETUN devenu milliardaire) qui vient de « tirer sa référence » (36) à 94 ans. "L'oracle d'Ohama" (qui a fait gagner beaucoup d'argent à des milliers de petits porteurs). se trouve à la tête d'un pactole de 1160 milliards de \$ de capitalisation, plus une trésorerie de 350 milliards. Résultat Warren BUFFET et sa société Berkshire Hathaway Inc. arrive en 8° position dans les 10 premières capitalisations mondiales :

- ***(1)Microsoft : 3240 milliards de \$***
- ***(2)Apple : 3080***
- ***(3)Nvidia : 2790***
- ***(4)Amazon : 2020***
- ***(5)Alphabet : 2000***
- ***(6)Aramco : 1650***
- ***(7)Méta : 1500***
- ***(8)Berkshire Hathaway***
- ***(9)Brodcom : 957***
- ***(10)Tesla : 924***

C : COMPTES COURANTS = les Français possèdent aussi beaucoup d'argent sur leur compte courant. Milliards de liquidité - nouveau scandale - non rémunéré par les banques même petitement mais qui rapportent beaucoup au secteur bancaire

D =JEUX D'ARGENT = malgré tout cet argent possédé, épargné, dépensé, des millions de Français arrivent encore à dégager des milliards d'euros chaque année pour essayer de faire fructifier leur argent dans les jeux de hasard. En 2024, (les chiffres viennent de

tomber)le chiffre d'affaires (produit brut des jeux) de l'économie ludique national a atteint 14 Milliards d'euros, + 4,7% par rapport à 2023. Mais les Français sont très raisonnables en matière de gambling et de gambling. La France arrive en 10^e position " dans le marché mondial des jeux d'argent (37) Elle pèse seulement 2,6 % dans un marché ludique total de 544 milliards d'euros, loin derrière, le Japon(6,4%), l'Italie(4%), le Royaume Uni (3,9%) L'activisme d'Isabelle FALQUE PIERROTIN pour lutter contre le jeu pathologique et une pandémie ludique imaginaire en se soumettant à la doxa du jeu pathologie maladie, est donc totalement absurde

PBJ de l'économie ludique mondiale en milliards d'euros

1. ETUN : 163,1 milliards d'euros (30 % du marché mondial)
2. Chine : 38,8 (7,1%)
3. Japon : 34,9 (6,4%)
4. Macao : 2703 (5%)
5. Italie :21,8 (4%)
6. Royaume Uni : 21(3,9%)
7. Australie : 19,8 (3,6%)
8. Canada 15,6 (2,9%)
9. Allemagne : 14,7 (2,7%)
- 10. France : 14 (2,6 %)**

D'un autre côté :

Vous avez un État dispendieux qui ne sait gérer, ni sa dette, ni son budget; qui est de moins en moins croupier, qui brade son plus beau *bijou de famille* (privatisation de la FDJ) et laisse une autorité de régulation détruire à petit feu une économie ludique nationale en l'enfermant dans un carcan bureaucratique et sanitaire sous la domination de la doxa du jeu pathologie maladie .

Aux antipodes de cette attitude suicidaire vous avez des millions de français sérieux, constant, majoritairement très responsables et très raisonnables (il y a seulement 70 000 interdits de jeu pour 30 millions de joueurs) qui cotisent volontairement à l'impôt ludique, un impôt démocratique car volontaire et qui aimeraient certainement jouer davantage, par exemple si l'État lançait une loterie annuelle exceptionnelle avec un pactole famélique.

Conclusion

Nous avons commencé avec le Président MACRON, nous finirons donc avec lui. Nous intéressés aux jeux de hasard, mais aussi aux autres manières d'utiliser par les français pour faire de l'argent (jeux livret A, placement, bourse, trading) notre attention a été attiré par un article de Nicolas MADELAINE dans les Échos (38) «*qui parle d' une bibliothèque originale créée en 2014 à Édimbourg par Russell NAPIER : Library of mistakes qui recense 4000 ouvrages consacrés aux erreurs*

financières faites par les épargnants et les États. » (38) " Ce conseiller indépendant réputé qu'écourent les grandes maisons internationales de gestion ») précise trois choses qui nous paraissent pertinentes :

1/ il indique : « les économistes tireraient profit de prendre davantage en compte les idées des philosophes, des historiens et des sociologues »

2/ il prédit "un retour à l'après-guerre avec le retour d'un capitalisme national accéléré massivement par Donald TRUMP »

3/ il souligne que « les gouvernements commencent à comprendre que l'argent de l'épargne doit être investi localement »

Il conclut en précisant qu'un discours d'Emmanuel MACRON (en avril 2024 à la Sorbonne) a particulièrement retenu son attention : « *chaque année notre épargne à hauteur d'environ 300 milliards va financer les américains (...) c'est une aberration* » !!

La faute à qui Monsieur le Président ? Vous avez largement les moyens de suggérer à votre gouvernement de rapatrier cet argent afin que notre dette ne soit pas détenue par des intérêts étrangers mais par l'épargne des français. Par ailleurs vous pouvez « en la revisitant pour que ce soit gagnant gagnant) relancer l'idée d'un grand emprunt (l'emprunt Balladur a connu un très grand succès l'État en attendait 40 milliards de francs il en récolté 110 !) , celle d'un fonds souverain et même celle d'une loterie exceptionnelle vu que vous êtes peu ou prou à l'origine de Mission Patrimoine (*ce jeu citoyen* qui renoue avec l'histoire des loteries que l'autorité nationale des jeux essaie actuellement de détruire) avec votre ami Stéphane BERN. Vous pouvez également remettre au pas le gouverneur de la banque de France qui a scandaleusement baissé le livret A , le 1^o février 2025 , entraînant un effondrement de sa collecte en mars (-74%) Voilà le résultat du travail de ce grand serviteur de l'État (qui a une rémunération que les Français ne peuvent pas comprendre Monsieur le Président !) , suite à la baisse du livret:

Collecte du livret A (en milliards d'euros) suite à la décision du gouverneur de la Banque de France François VILLEROY de GALHAU de baisser le taux du livret le 1^o février

Mars 2023 : 4,17

Mars 2024 : 1,53

Mars 2025 : 0,4

Et comme vous le savez sans doute, le gouverneur s'apprête à nouveau à baisser le livret A, le 1^o aout.

Pour toutes ces raisons Monsieur le Président vous vous devez d'intervenir au moment où l'on annonce que les 19 000 cahiers de doléances des **Gilets Jaunes** (GJ) sont désormais consultables. (note 39

et annexe 4) Dans les longues manifs des GJ dont vous avez du garder quelques souvenirs (douloureux mais aussi heureux : votre tour de France) les gens, le peuple, les français parlaient beaucoup du livret A, des jeux d'argent, des prix (essence, alimentation, électricité, vêtement...) et notamment du prix du tabac et de l'indécence des paquets de l'horreur (FUMER TUE) (**voir encadré ci-dessous TABAC : L'évolution insensée et prohibitive du « paquet de clops »**) Cette France des « sans dents » chère à François HOLLANDE (SIC), cette France «qui fume des clops et roule au diesel » chère à Benjamin GRIVEAUX(SIC), cette France - qui joue au Loto, au PMU, dans les casinos et en ligne (paris sportifs, poker), cette « douce France » parfois un peu rude, il faut dire qu'elle ne roule pas sur l'or et que ses conditions de vie sont souvent difficiles - doit aussi être écoutée.

ENCADRE : = TABAC : Unique en Europe, l'évolution insensée et prohibitive du « paquet de clops » en France :

- 2018 : 7 euros
- 2024 : 12,5 euros
- En Italie : de 4,5 à 7 euros

Difficile de contester la volonté des pouvoirs publics de lutter contre le tabagisme. Néanmoins, la politique menée depuis de nombreuses années consistant à augmenter sans cesse le paquet de clops pour atteindre un prix prohibitif insensé, montre actuellement ses limites. Outre que cette inflation pénalise les catégories populaires, elle a fortement boosté le marché noir. Certes officiellement « la vente de cigarettes chute » (1) et on achète moins de paquets dans les civettes à la carotte (-12,4 % l'année dernière). Reste à savoir si réellement « les français achètent toujours moins de cigarettes » comme le titrait imprudemment Les Échos en janvier 2024 « (2) et surtout est-ce qu'ils fument moins , est ce qu'il y a moins de fumeurs ?

Fiasco de la politique anti-tabac qui tape les catégories populaire au portemonnaie : le nombre de fumeurs reste stable depuis 2019 : 12 millions

Rien n'est moins sûr. Le nombre de fumeurs reste stable depuis plusieurs années. Il apparait donc probable que cette forte baisse des ventes officielles de cigarettes, ne corresponde pas à une

diminution de la consommation mais s'explique principalement par le marché illégal. Signe qui ne trompe pas, « les douanes ont saisi 488 tonnes de tabac en 2024 » (3) et des usines de fabrication clandestine ont même été démantelées (4) Autre effet boomerang de cette politique qui tape au portemonnaie les gens de peu, les petites gens mais aussi désormais les classes moyennes, les recettes fiscales liées au tabac ont brutalement baissé l'année dernière.

« La grande inquiétude des buralistes et de certains experts de santé publique est que la baisse des ventes masque en réalité un report sur les cigarettes importées (pays frontaliers et contrebande « Mesurer la réalité du phénomène est difficile »

- **« Nombre de paquets de cigarettes écoulés en 2023 (1,5 milliards) : - 8 %**

- **Les ventes ont diminué d'1/4 en 5 ans (2 milliards de paquets en 2018) Idem pour les cigares (-6%) et le tabac à rouler (-10%) Les autres tabacs (pipes, chichas) progressent (pipes, chichas) : +10%**

- **Prix du paquet : une inflation délirante, scandaleuse, néo prohibitionniste voulu par l'État sous l'influence de certaines doxa et association :**

- 2018 : 7 euros ;
- 2020 : 9 euros ;
- 2021 :
- 10 euros ;
- 2023 : 11 euros ;
- 2024 : 12,5 euros

- **Recettes fiscale : 13,7 milliards en 2023 ; 14 en 2024**

- **Marché du tabac en valeur : 20 milliards dont plus de 80 % de taxes**

- **Nombre de fumeurs en 2022 selon santé public France): 12 millions ; 3 français sur 10 fument (31,8% de la population) dont 1/4 quotidiennement (24,9 %) Chiffres stables depuis 2019**

- **« La grande inquiétude des buralistes et de certains experts de santé publique est que la baisse des ventes masque en réalité un report sur les cigarettes importées (pays frontaliers et contrebande « Mesurer la réalité du phénomène est difficile »**

Source : (S. DUMOULIN : « tabac : les français achètent toujours moins de cigarettes »(les échos 11/1/2024)

On fume pour de multiples raisons (plaisir, habitude, geste, nicotine...) mais pas parce que le prix ces cigarettes est bas. Les non-fumeurs ne vont pas se mettre à fumer *si* « *le prix du paquet de gris* » baissait fortement et les fumeurs ne vont pas fumer plus

Résultat, à vouloir suivre aveuglément les différentes doxa sanitaires anti-tabac, à vouloir mener une politique néo prohibitionniste basée avant tout sur le prix, le gouvernement échoue sur tous les tableaux. Il pénalise fortement 13 millions de fumeurs qui ne sont pas les plus fortunés et n'ont même plus les moyens de *s'en griller une* et s'approvisionnent de plus en plus souvent sur le marché noir. Il encourage les mafias petites ou grandes avec son cortège de criminalités. Il remplit les poches des pays européens ayant une fiscalité plus raisonnable en matière de tabac. De nombreux français (et pas uniquement les frontaliers) voyagent désormais pour ramener tout à fait légalement les 4 cartouches autorisées et sans doute parfois beaucoup plus. Une politique inverse avec un prix raisonnable - et en laissant jouer la concurrence - ferait disparaître ce trafic et les français ne fumeraient pas plus. On fume pour de multiples raisons (plaisir, habitude, geste et posture, # sociabilités, besoin de nicotine...) mais pas parce que le prix ces cigarettes est bas. Si le tabac subissait une forte baisse pour atteindre le prix du marché, les fumeurs ne fumeraient pas plus. A fortiori les non-fumeurs ne vont pas se mettre à fumer parce que *le prix du paquet de gris* baisse

Des paquets « neutres » ? : Des paquets de l'horreur en réalité

Dernière conséquence de cette politique punitive anti démocratique contre le tabac qui pénalise les plus démunis, la double information prévention qui « illustre » les paquets de cigarettes (« Fumer tue », images choquantes....) (*) ne figure pas sur les emballages issus du trafic qui souillent de plus en plus souvent les trottoirs et caniveaux de nos villes

(*) La aussi une politique d'information prévention intelligente, raisonnée et raisonnable serait amenée à revoir :

- **ce slogan mortifère (FUMER TUE) - qui salit nos civettes et sanctionne uniquement l'industrie du tabac - soulèverait un légitime tollé s'il était étendu à d'autres produits de grande consommation. Imagine-t-on un « ROULER TUE » inscrit en gros caractères sur toutes les voitures ? (3200 morts sur les routes en France en 2024)**

- **ces images en couleur provocantes, scandaleuses et pornographiques imposées aux fumeurs et même aux non-fumeurs, aux jeunes, aux enfants, qui font ressembler les**

civettes à des boucheries, des salles de dissection et à un musée des horreurs. Là aussi si une telle politique décidée dans *le secret des ministères* était élargie à l'alcool avec des photos couleur de cirrhose du foie sur les bouteilles de whisky, cela provoquerait un tollé légitime. On est bien là dans une dérive, un principe de précaution politiquement correct exacerbé, savamment construit dans le dos des français et sur leur dos, dans le secret des bureaux du ministère de la santé, en collaboration étroite - et peut être même sans doute sous la domination - de différentes doxa et associations anti-tabac. Un procédé insupportable de moins en moins supporté par *des millions de français qui rêvent de renverser la table* sur ce sujet comme sur d'autres. On peut les comprendre. Non seulement ces mesures sont imposées de manière autoritaire *par quelques personnes à Paris*, mais en plus les français ne savent rien du processus de décision qui a abouti à ce slogan et à l'imposition de *ces paquets de l'horreur*

Gravement attaquée dans son business depuis des lustres l'industrie du tabac (par exemple BAT : british American Tobacco : Lucky Strike, Pall mall , vogue, Dun Hill....) logiquement :

- lance de nouveaux produits (pouches* ; snus**) plus dangereux que le tabac ? (*)
- dénonce légitimement « *les lobbys anti-tabac qui nuisent gravement à toute possibilité de débat* » (5)
- fait elle-même du lobbying en direction des parlementaires,
- allume des contrefeux (francetabac.fr)

(*) Les pouches , sachet de nicotine synthétique imbibée d'arômes, seraient à l'origine d'intoxications à la nicotine chez les adolescents entre 12 et 17 ans. « *sueurs froides, vomissements, trouble du rythme cardiaque, pertes de connaissances, convulsion* », d'après Jérôme LANGRAND DE l'hôpital Lariboisière à Paris (6) On en arriverait presque à regretter l'initiation au tabac qui s'effectuait en cachette comme un interdit avec les fameuses « disques bleues » que nous avons connu à cette âge, mais qui n'a pas fait de nous un fumeur; pas plus que la distribution gratuite d'*affreuses* « gauloises bleues » sans filtre pendant notre service militaire qui a dû en dissuader plus d'un de devenir fumeur et à ma connaissance tous les troufions ne sont pas devenus fumeurs alors qu'ils avaient accès au tabac gratuitement. Dans les années soixante, les appelés du contingent percevaient même huit paquets de cigarettes "Troupes" par quinzaine.

(**) la SNUS : poudre humide proche du tabac à priser consommée en Suède interdit en Europe

•

Pour le député Charles DE COURSON : « 40% des cigarettes consommées en France sont achetées en dehors du réseaux légal»

Pour pacifier le débat il faudrait des chiffres fiables sur la contrebande de cigarettes conséquence directe de l'hyper inflation du tabac, pour ne pas qu'ils soient instrumentalisés. Pour le député Charles DE COURSON : « 40% des cigarettes consommées en France sont achetées en dehors du réseaux légal des buralistes français » « chiffre largement contesté par les douanes » selon le Canard Enchaîné (7) Faudrait savoir ! Qui dit la vérité ?

On peut comprendre les cigaretteurs. Imposées aux français de manière autoritaire (impossible d'échapper à l'affreux slogan *FUMER TUE* inscrit en grosses lettres noires sur les paquets) ces mesures anti-tabac, organisées en catimini de manière pointilleuse, et même un peu sadique et anxiogène quand on regarde les *photos de boucherie et d'autopsie pornographique* qui habillent les paquets de cigarettes sans que les premiers concernées (les 13 Millions de fumeurs) aient droit au chapitre. Une imposition de moins de moins douce qui – dans ce domaine comme dans de nombreux autres – dit aux français comment ils doivent consommer, se comporter..... Les producteurs d'alcool et de spiritueux se sont battus pour aboutir à des solutions moins outrancières, qui ont tenu compte : de la santé publique mais aussi de la filière vinicole, de la liberté des français, de leur maturité, de leur responsabilité. Certainement connus de tous et d'une grande efficacité les deux slogans (simples, performatifs mais aimables) sont désormais célèbres et même énoncés dans des conversations ordinaires dès « qu'on lève le coude» preuve de leur notoriété :

1 : « à consommer avec modération »

2 : « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé »

Chacun se souvient également des campagnes d'information prévention contre l'alcool à la télévision, avec la aussi des slogans intelligents qui renvoyait à la responsabilité et à l'image de soi: "un verre ça va, trois verre... Bonjour les dégâts", « tu t'es vu quand t'as bu ?(8)

Notes de l'encadré :

(1)« les ventes de cigarettes chutent et les recettes qui vont avec aussi » (Sébastien DUMOULIN, les échos, 14/15 2025 , page 1 et 4)

(2)« tabac : les français achètent toujours moins de cigarettes » (Sébastien DUMOULIN, les échos, 11/1/2024)

(3) « cartons pleins pour les douanes » (Le Revenu du 28/3 au 3/4/ 2025 , page 2)

(4)La plus grande usine clandestine de cigarettes de France découverte près

(5)Rouen : 13 nouvelles interpellations (France info Amandine Pointel et AFP21/11/2024)

(6)Fanny RUZ GUINDOS. Et Louise COLVET : « l'industrie du tabac et le paquet sur la nicotine » (le canard enchainé , n ° 5437, page 4, 22/I/2025)

(7)Courson clopine avec les cigarettes « (Fanny RUZ GUINDOS. Et Louise COLVET le canard enchainé , n ° 5437, page 4, 22/I/2025)

(8)« La Santé de l'homme, 1995, n°. 319, p. 11-14 (santé publique France Publié le 4 septembre 1995 : Mis à jour le 11 juin 2019)

© Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN jr, Sociologue. Centre Max Weber (CMW), équipe TIPO, ISH Lyon, Université Lumière Lyon II, mai 2025, Lyon , France

Notes de l'article principal :

1. « La contrainte budgétaire rend difficile le financement de l'effort de guerre » (les échos , 4/3/2025 , page 2. , Stéphane LOIGNON et Sébastien SUMOULIN)

2. « le livret A souffre face à la concurrence de l'assurance vie » (les échos, 24/3/2025 , p. 29, Marion HEILMANN)

3. Ibid « le livret A souffre face à la concurrence... » (les échos, 24/3/2025 , Marion HEILMANN)

4. « La France vit au-dessus de ses moyens », selon le gouverneur de la Banque de France (ouest France, Marion DUBOIS, Patrice MOYON, 23/II/2024)

5. « la collecte du livret A retombe dans le rouge en avril » (les échos, SW, 22/23 Mai 2015)

6. ibid. la collecte du livret A retombe dans le rouge en avril « (les échos, SW, 22/23 Mai 2015)

7. ibid. la collecte du livret A retombe dans le rouge en avril « (les échos, SW, 22/23 Mai 2015)

8. « livret A ; la mise en garde de la banque de France » (les échos, P. FAY, 6 mai 2015)

9. ibid. « livret A ; la mise en garde de la banque de France » (les échos, P. FAY, 6 mai 2015)

10. ibid « livret A ; la mise en garde de la banque de France » (les échos, P. FAY, 6 mai 2015)

11. Notre article

12. « Épargne vers une nouvelle politique industrielle » (Vincent CHARLET , les Échos, 14/II/2025, page 13
13. Sédition spéciale (Le canard enchainé n° 5444, 12/3/2025 , page 2)
14. S. LOIGON et S. DUMOULIN : la contrainte budgétaire rend difficile l'effort de guerre « (les échos 4/3/2025 page 2)
15. Ibid : S. LOIGON et S. DUMOULIN : la contrainte budgétaire rend difficile l'effort de guerre «
16. Ibid : S. LOIGON et S. DUMOULIN : la contrainte budgétaire rend difficile l'effort de guerre «
17. Anne DRIF et Marion HEILMANN : « financer le réarmement français » (les échos 15/3/2025 , page 1)
18. « concours Lépine » pathétique « pour l'économie de guerre » (Hervé MARTIN, le canard enchainé 12/3/2025 page 3)
19. Le canard
20. « la bourse et le bruit des canons » (Le canard enchainé n° 5442 , 26/2.2025 , page 2)
21. Les échos 11/3, Anne DRIF , les banques françaises en première ligne »page 17
22. Les échos 11/3, Anne DRIF , ibid page 16
23. « les pistes pour mobiliser l'épargne des français « (Anne DRIF et Marion HEILMAN dans les Échos. 11/3/2025 , page 16)
24. Ibid page 16« les pistes pour mobiliser l'épargne des français « (Anne DRIF et Marion HEILMAN dans les Échos. 11/3/2025
25. Ibid. page 16 « les pistes pour mobiliser l'épargne des français « (Anne DRIF et Marion HEILMAN dans les Échos. 11/3/2025
26. Fabio BENEDETTI VALENTINI : “ RANIJAY en forte croissance atteint des niveaux records” (les échos 10/3 page 24
27. ibid. : Fabio BENEDETTI VALENTINI : “ RANIJAY en forte croissance atteint des niveaux records” (les échos 10/3 page 24)
28. « Inverser les rôles : étudier la recherche sur les jeux d'argent » (Commission européenne, Cordis, le meilleur de l'actualité scientifique , 20/5/2015 page 1)
29. « Un sociologue dénonce le lobby des adictologues « entretien avec JP Martignoni-Hutin (La tribune de Lyon n° 234, 3/9 juin 2010 p.1
30. Ibid « Un sociologue dénonce le lobby des adictologues p.16
31. Ibid « Un sociologue dénonce le lobby des adictologues « p.16,1
32. « budget ne pas faire l'autruche » (les échos D. SEUX, 10 avril 2025, page 1

33. ibid. « budget ne pas faire l'autruche » (les échos D. SEUX, IO avril 2025, page 1

34. les échos , page 25 ; 23/4.2025. Gabriel NEDELEC : « Montages. CUM CUM : le bras de fer continue «

35. les échos , page 25 ; 23/4.2025. Gabriel NEDELEC : « Montages. CUM CUM : le bras de fer continue «

36. Les échos 5 Mai 2025 = « a 94 ans Warren BUFFET tire sa référence « (page 1); « après les adieux de BUFFET la fin d'une ère à OMAHA « (page 14) ; la légende Warren BUFFET se retire de BERSHIRE HATHAWAY à 94 ans » (Solveig GODELUCK), page 29 ; « le maître des horloges , Warren BUFFET passe la main au bon moment « (page 34) Sylvie RAMADIER

37. "Paris, casinos, loterie : le marché mondial des jeux d'argent en 5 chiffres clés Le bilan 2024 de l'Autorité nationale des jeux dresse un panorama du marché à l'échelle planétaire, plaçant la France dans le Top 10 mondial. (Les échos,7 mai 2025 ; Yann DUVERT ,

38. Nicolas MADELAINE : « La bibliothèque ou lire l'avenir de la finance « les Échos , IO/2/2025 page 16

39. "IMPORTANT DE RENDRE LA FIERTÉ AU PEUPLE": LES CAHIERS DE DOLÉANCES DES GILETS JAUNES ACCESSIBLES AUX ARCHIVES Bfmtv : Antoine Forestier, Marie Gentric et Domitie Bertaud avec Gabriel Joly, 3/5/2025) confer annexe 4 ; « Et si on écoutait les gilets jaunes ? On a ouvert les cahiers de doléances / Cahiers de doléances citoyennes, une exigence de reconnaissance : Six ans après le mouvement des Gilets jaunes, des chercheurs, élus et citoyens tentent d'assurer une plus large diffusion des cahiers citoyens mis en place par les élus locaux, puis par le gouvernement ». (Jean Marie POTTIER, le 12 mars 2025, sciences humaines) « Cahiers de doléances (des gilets jaunes NDLR) : les gouvernants n'ont pas saisi l'occasion de mieux connaître le pays en les ouvrant plus tôt « (Gard Lozère , 7 mai 2025 radio France .fr)

ANNEXES de l'article principal =

- **Annexe 1 = « Paris, casinos, loterie : le marché mondial des jeux d'argent en 5 chiffres clés Le bilan 2024 de l'Autorité nationale des jeux dresse un panorama du marché à l'échelle planétaire, plaçant la France dans le Top 10 mondial. « (Les échos,7 mai 2025 ; Yann DUVERT**
- **Annexe 2 : Groupe d'experts de l'expertise INSERM sur les jeux d'argent**

- **Annexe 3 = Conflit d'intérêts dans l'univers du jeu** Un congrès international francophone d'addictologie s'ouvre à Nantes demain 6 octobre 2010. Une initiative financée principalement par... la Française des jeux. (Claire Legros La Vie.fr, 5/10/2010)
- **ANNEXE 4 : "IMPORTANT DE RENDRE LA FIERTÉ AU PEUPLE": LES CAHIERS DE DOLÉANCES DES GILETS JAUNES ACCESSIBLES AUX ARCHIVES Bfmtv : Antoine Forestier, Marie Gentric et Domitie Bertaud avec Gabriel Joly, 3/5/2025)**
- **ANNEXE 5 : Bourse : le fonds souverain de la Norvège a gagné un montant faramineux en 2024 (Mikita KARASIOU , AFP, Capital29/01/2025)**
- **ANNEXE 6 : 645.000 euros par minute : le gigantesque fonds souverain norvégien accumule 168 milliards d'euros en seulement 6 mois L'équivalent du PIB du Maroc, c'est ce qu'a réussi à générer le fonds souverain de Norvège, le plus gros du genre, au premier semestre 2024. Avec 168 milliards d'euros de rendement en l'espace de six mois, sa valeur totale pointe à 1.530 milliards d'euros, soit - cette fois - plus que le PIB espagnol. (Julien GOUESMAT la tribune 14/08 :2024)**
- **ANNEXE 7 Les fonds souverains avancent encore masqués 14.10.2024, par Christelle Lecourt, Sophie Bourlet (CNRS, le journal) article est issu de la revue Dialogues économiques**
-

Annexe 1 = « Paris, casinos, loterie : le marché mondial des jeux d'argent en 5 chiffres clés Le bilan 2024 de l'Autorité nationale des jeux dresse un panorama du marché à l'échelle planétaire, plaçant la France dans le Top 10 mondial. » (Les échos, 7 mai 2025 ; Yann DUVERT ,

« La France est-elle un pays de joueurs ? Selon l'ANJ le marché tricolore atteint désormais 14 milliards d'euros de produit brut des jeux (PBJ, les mises moins les gains des joueurs, l'équivalent du chiffre d'affaires des opérateurs). Dans son bilan annuel publié mercredi, le régulateur dresse un panorama plus global, permettant d'identifier les tendances globales et de situer la France sur la carte du monde.

- 544 milliards C'est le produit brut des jeux mondial, en hausse de 10 % sur un an. Avec 288 milliards d'euros, le PBJ des casinos (y compris en ligne) en représente plus de la moitié. Suivent la

loterie (140 milliards) et les paris (115 milliards). Entre 2023 et 2024, tous les types de jeux ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires

- IO° : C'est le rang de la France au niveau mondial, représentant 2,6 % du PBJ total. Avec 14 milliards d'euros, elle se situe juste derrière l'Allemagne (14,7 milliards) et à bonne distance du Royaume-Uni (21 milliards) et de l'Italie (21,8 milliards). De la deuxième à la quatrième place, on retrouve trois pays asiatiques (Chine, Japon et Macao), mais ces derniers restent loin du poids lourd américain, dont le PBJ atteint 163,1 milliards d'euros, soit 30 % du total.
- 145 milliards : C'est le PBJ total pour l'ensemble des pays européens, l'une des trois grandes régions du monde pour le marché des jeux d'argent et de hasard. Les deux autres étant l'Asie et le Moyen-Orient (163 milliards) et, bien sûr, l'Amérique du Nord (183 milliards). Ces trois régions concentrent 90 % du chiffre d'affaires mondial.
- 11,9 % C'est la croissance des jeux d'argent en ligne en France, entre 2023 et 2024, pour atteindre 2,6 milliards d'euros de PBJ. La plus grosse part (1,8 milliard) revient aux paris sportifs, suivis du poker (493 millions) et des paris hippiques (339 millions). Ce taux de croissance est supérieur en Espagne (15,9 %) et en Italie (13,7 %) mais moindre au Royaume-Uni (9,6 %) et en Allemagne (8,9 %).
- 28 % : C'est la part des jeux en ligne dans le chiffre d'affaires total du secteur, part multipliée par deux depuis 2019. Logiquement, la part du mobile suit la même trajectoire, pour atteindre 13,5 % en 2024. Une montée en puissance qui s'explique par « le taux de pénétration des smartphones, couplé à une offre de jeux digitale plus diverse et plus ergonomique », selon l'ANJ. »

Annexe 2 : Groupe d'experts de l'expertise INSERM =

- Jean ADÈS, Service de psychiatrie, Hôpital Louis Mourier, Colombes Élisabeth BELMAS, Histoire moderne, Université Paris XIII, Maison des sciences de l'Homme, Paris-Nord
- Jean-Michel COSTES, Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), Saint-Denis
- Sylvie CRAIPEAU, Sociologie, Institut national des télécommunications, Évry
- Christophe LANÇON, Service de psychiatrie adulte, CHU Sainte-Marguerite, Marseille
- Michel LE MOAL, Neurogènes et physiopathologie, unité Inserm 862, Neurocentre Magendie, Bordeaux

- Jean-Pierre MARTIGNONI, Groupe de recherche sur la socialisation, Faculté d'anthropologie et de sociologie, Université Lumière-Lyon 2, Bron
- Sophie MASSIN, Économie de la santé publique, Université du Panthéon- Sorbonne (Paris I), Paris
- Jean-Pol TASSIN, Collège de France, Génétique moléculaire, neurophysiologie et comportement, unité Inserm UMR 7148, Paris
- Marc VALLEUR, Psychiatrie, Hôpital Marmottan, Centre de soins et d'accompagnement des pratiques addictives, Paris
- Martial VAN DER LINDEN, Unité de psychopathologie et neuropsychologie cognitive, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, Genève, Suisse
- Jean-Luc VENISSE, Centre de référence sur le jeu excessif, Pôle universitaire d'addictologie et psychiatrie, CHU Nantes, Nantes

Annexe 3 = Conflit d'intérêts dans l'univers du jeu Un congrès international francophone d'addictologie s'ouvre à Nantes demain 6 octobre 2010. Une initiative financée principalement par... la Française des jeux. (Claire Legros La Vie.fr, 5/10/2010)

- Du 6 au 8 octobre, les médecins spécialistes de l'addiction aux jeux d'argent ont rendez-vous à Nantes pour un congrès international. Une initiative louable au moment où le marché des jeux en ligne explose en France, mais dont l'organisation pose question. En effet, c'est la Française des jeux (FDJ), premier opérateur français des jeux d'argent (10 milliards d'euros de CA en 2009), qui est le principal partenaire financier de l'organisateur du congrès. Le deuxième n'étant autre que le PMU. Le rapprochement date de 2007. À l'époque, la FDJ souhaite cultiver une image d'industriel responsable et cherche des partenaires du côté médical. Elle approche plusieurs services spécialisés dans le traitement des joueurs pathologiques et propose des financements. À Nantes, le partenariat aboutit à la création d'un Centre de référence sur le jeu excessif (CRJE), financé à hauteur de 250 000 € par an par la FDJ et de 70 000 € par le PMU, l'hôpital mettant à disposition son personnel médical.
- Des experts de l'addiction financés par les opérateurs de jeux...Alors, comment garantir l'indépendance de leurs travaux de recherche? Interrogés, la directrice du centre de Nantes, Christelle ANDRES, ainsi que Raymond BOVERO, à la FDJ, mettent en avant la convention signée entre les partenaires. Christelle ANDRESE reconnaît qu'il serait

"souhaitable pour le centre de renforcer les garde-fous en développant les crédits publics et en devenant une fondation". Pour Jean-Pierre MARTIGNONI sociologue du jeu à l'université Lyon-II, *"le conflit d'intérêts est patent, comme lorsque la FDJ finance une étude à l'hôpital Bichat pour évaluer le caractère addictogène des jeux en ligne"*. Pour en sortir, plaide-t-il, *"il faudrait un engagement fort de l'État et la création d'un observatoire indépendant"*.

- Problème : l'État, dont la mission est de protéger les joueurs fragiles, est aussi l'actionnaire à 70 % de la FDJ. Conflit d'intérêts ou grand écart... faites vos jeux !

ANNEXE 4 : "IMPORTANT DE RENDRE LA FIERTÉ AU PEUPLE": LES CAHIERS DE DOLÉANCES DES GILETS JAUNES ACCESSIBLES AUX ARCHIVES Bfmtv : Antoine Forestier, Marie Gentric et Domitie Bertaud avec Gabriel Joly, 3/5/2025)

Depuis ce vendredi 2 mai, le gouvernement a rendu accessibles les cahiers de doléances écrits en 2019, après la crise des "gilets jaunes" dans le cadre du Grand débat national. Une mesure qui satisfait les anciens mobilisés, malgré des regrets sur un manque d'impact. Depuis ce vendredi 2 mai, les 19 000 cahiers de doléances rédigés lors du Grand Débat national de 2019, intervenu après la crise des "gilets jaunes", sont accessibles à tous aux archives locales. Cette consultation citoyenne, entre le 15 janvier et le 15 mars 2019, avait été la réponse du président Emmanuel Macron au mouvement populaire de contestation fin 2018, contre la vie chère, la casse des services publics, les inégalités et les lacunes de la démocratie. La mise à disposition de ces documents est une bonne chose pour Annick, investie à l'époque dans la mobilisation: "Cela a été une façon de sortir ce qu'on avait à l'intérieur de nous, une façon d'exprimer la souffrance", explique cette habitante de l'Oise. À l'intérieur de l'un des cahiers à Beauvais, on retrouve par exemple des demandes comme le retour sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou le gel des taxes sur le carburant.

L'exécutif veut les anonymiser avant de les mettre en ligne

Jean-Pierre partage lui aussi ce constat mais il regrette tout de même de ne pas avoir été suffisamment entendu par le gouvernement. «On n'a pas eu grand-chose. Les augmentations de salaire, c'est bien beau...

Mais cela augmente puis ensuite on nous pique une partie, on revient toujours au même point", juge cet ex-gilet jaune. La possibilité de consulter ces documents reste néanmoins une première étape importante. Le ministère de la Culture, qui a publié au Journal officiel mercredi pour ouvrir ces cahiers, a précisé à l'AFP qu'il était possible de les "consulter sur place ou obtenir une copie de ces documents, dont les originaux sont conservés aux Archives départementales et une version numérique aux Archives nationales». Si cette possibilité était jusqu'ici réservée aux chercheurs, la demande d'ouverture au public avait été notamment formulée par le maire d'Auger-Saint-Vincent dans l'Oise. «C'est extrêmement important de rendre la fierté au peuple français qui a participé à cela. C'était inédit: on n'a jamais eu cela depuis 1945, et avant en 1789", souligne Fabrice Dalongeville. Ces cahiers citoyens pourraient être mis en ligne "courant 2026" selon Emmanuel Macron, mais l'exécutif veut d'abord les anonymiser. L'ouverture aussi rapide d'archives à tous, sans dérogation, "est exceptionnelle mais se justifie par le sens de l'intérêt général qui a entouré le grand débat national et par le caractère public des contributions à l'époque", a précisé le ministère de la Culture à l'AFP. Le délai légal pour des archives de ce type est de 50 ans.

Annexe 5 = Bourse : le fonds souverain de la Norvège a gagné un montant faramineux en 2024 (Mikita KARASIOU , AFP, Capital29/01/2025)

Le fonds souverain norvégien, le plus grand au monde, a affiché un rendement record de 214 milliards d'euros en 2024, porté par les géants technologiques. Malgré une hausse de 13 %, sa valeur totale de 1 678 milliards d'euros a été freinée par des pertes dans l'immobilier et les énergies renouvelables. Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros au monde, a gagné 2 511 milliards de couronnes (214 milliards d'euros) l'an dernier, le plus gros rendement de son histoire en données brutes, tiré en grande partie par les valeurs tech, va-t-il annoncé mercredi. En pourcentage, son rendement s'est élevé à 13%, contribuant à porter sa valeur à 19 742 milliards de couronnes (1 678 milliards d'euros) à la fin de l'année. La hausse est principalement due aux placements en actions, qui représentaient 71,4% de son portefeuille et qui ont rapporté 18% sur l'année. «Le fonds a réalisé de très bons rendements en 2024, grâce à un marché boursier très dynamique», a commenté son chef, Nicolai TANGEN, dans un communiqué. (...)

Annexe 6 = 645.000 euros par minute : le gigantesque fonds souverain norvégien accumule 168 milliards d'euros en seulement 6 mois

L'équivalent du PIB du Maroc, c'est ce qu'a réussi à générer le fonds souverain de Norvège, le plus gros du genre, au premier semestre 2024. Avec 168 milliards d'euros de rendement en l'espace de six mois, sa valeur totale pointe à 1.530 milliards d'euros, soit - cette fois - plus que le PIB espagnol. (Julien GOUESMAT la tribune 14/08 :2024)

- Le fonds souverain de Norvège bat un nouveau record. Malgré un rendement moindre par rapport à 2023, le plus gros fonds au monde - en capitalisation - a généré 1.478 milliards de couronnes au cours du premier semestre 2024, soit 168 milliards d'euros, l'équivalent du PIB du Maroc l'an dernier, si l'on se fie aux données de la Banque mondiale. Le résultat a été principalement porté par les valeurs technologiques, en raison de la demande accrue de nouvelles solutions en intelligence artificielle», a expliqué ce mercredi Nicolaï Tangen, PDG de la Norges Bank Investment Management. Au 30 juin 2024, le fonds avait donc une valeur de 1.530 milliards d'euros, le semestre écoulé lui apportant un rendement de l'ordre de 8,6%. « Les investissements en actions ont généré un rendement très élevé au premier semestre », selon son PDG, qui peut se satisfaire d'une valorisation totale toute proche du PIB espagnol, d'après les données de la Banque mondiale. En moyenne, le fonds détient 1,5% de toutes les entreprises cotées en bourse

- La manne historique de ce fonds souverain - qui contrôle plus de 1% de l'ensemble des capitalisations boursières - est issu du secteur pétro-gazier de l'État norvégien. Il reçoit la totalité des profits que la Norvège génère grâce à ce secteur, soit 16 milliards d'euros rien que sur ce semestre. Le fonds a pour objectif de faire fructifier ces revenus, afin de financer les futures dépenses de l'État scandinave. Dans le détail, 72% de ses investissements se font via des actions, dont le rendement a été de 12% en ce premier semestre, soit légèrement moins bien qu'au premier semestre l'an passé (13,6%). Mais preuve que les six premiers mois de l'année sont globalement moins bons que l'année 2023 : le rendement des infrastructures d'énergie renouvelable non-cotées s'est élevé à -18 %, tandis que les placements immobiliers ont perdu 1% sur cette même période. Ces trois derniers types d'actifs pèsent toutefois bien moins lourds que les actions dans le portefeuille du géant norvégien, ce qui a permis de limiter la casse. D'autant plus que le fonds a été particulièrement chahuté par la chute du yen et le changement de politique monétaire du Japon, concédant 13,3% sur son portefeuille nippon. En moyenne, le fonds souverain détient 1,5% de toutes les sociétés cotées dans le monde, au point d'avoir des participations modestes dans près de 9.000 entreprises, dont Apple, Nestlé, Microsoft et Samsung pour les plus connues.

- Encore une fois en ce premier semestre, ce sont notamment les valeurs technologiques, dopées par l'engouement pour l'intelligence artificielle, qui occupent une place croissante. Les dividendes versés par ces sociétés au fonds souverain ont doublé en l'espace de 6 mois. Sur les marches du podium, on retrouve ainsi : Microsoft, Apple et Nvidia dont le fonds souverain norvégien ne détient pourtant que 1,1% des actions.« Nous sommes déjà le fonds le plus transparent au monde, mais nous allons encore plus loin. Désormais, chacun pourra trouver tous les semestres un aperçu actualisé de tous nos investissements », a affirmé le PDG Nicolaï Tangen. Sur le site internet du fonds souverain, sont déjà présents de très nombreux tableaux listant les milliers d'investissements dans des entreprises, les placements immobiliers, etc. Depuis 2004, le fonds est soumis à de très strictes et nombreuses règles d'éthique, lui interdisant certains investissements et l'obligeant à la transparence pour ceux réalisés. Ainsi, depuis cette date, il s'est désengagé de nombreuses entreprises impliquées dans la fabrication de mines anti-personnel, de tabac, mais aussi d'arme nucléaire, obligeant ainsi le fonds souverain à se désengager du français Safran en 2006.

- Au cours de l'année 2024, le fonds a annoncé ne pas se joindre au mouvement de boycott financier d'Israël lancé par des ONG. Il garde ainsi ses investissements dans 77 entreprises israéliennes, dont la plus puissante : le groupe pharmaceutique Teva, dont il détient 3% des parts. Ce dernier, leader mondial des médicaments génériques, est accusé d'avoir une unité de production dans la colonie israélienne de Barkan en Cisjordanie occupée. Au cours des dernières années, et d'autant plus après les attentats du 7 octobre et la réponse d'Israël sur Gaza, des fonds souverains - comme celui d'Irlande ou de Nouvelle-Zélande - s'étaient progressivement désengagés de banques et de supermarchés qui opèrent en territoire palestinien occupé. Le fonds fait aussi campagne depuis 2021 pour augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration des entreprises, ce qui serait directement corrélé à une meilleure gouvernance. Au printemps 2023, il a même annoncé qu'il allait voter contre les nominations exclusivement masculines aux conseils d'administration des entreprises au Japon, où il a beaucoup investi.

- «Cette année, nous avons dit (aux entreprises): "Si vous n'avez même pas une seule femme au conseil d'administration, nous voterons contre vous ». Nous intensifierons cette démarche l'année prochaine", avait déclaré Carine Smith Ihenacho responsable de la gouvernance et de la conformité du fonds, lors d'une interview à Reuters en août 2023.Même engagement sur les questions des inégalités salariales et de la redistribution. Carine

Smith Ihenacho s'était dite « inquiète » : « Les gros salaires sont de plus en plus élevés et, d'après les chiffres que nous avons vus, les plus gros salaires augmentent plus que la médiane des rémunérations et plus que l'inflation ». Lors des votes sur les hausses de rémunération de directeur général, le fonds n'avait pas hésité à voter contre une fois sur dix, et notamment contre celles de James Quincey de Coca-Cola, de Tim Cook d'Apple et de Ramon Laguarta de PepsiCo. Enfin, bien qu'alimenté par les revenus pétro-gaziers de l'État norvégien, le fonds souverain a fait du climat un de ses chevaux de bataille. Il impose des exigences en la matière dans les entreprises dans lesquelles il investit. Le fonds a ainsi commencé à investir dans des projets d'énergies renouvelables encore non-cotés en Bourse, un segment très marginal où il a gagné 3,7% l'année dernière. Mais, interrogé en avril par la chaîne américaine CNBC, le président du fonds Nicolas TANGEN avait déclaré qu'« il y avait une concurrence énorme pour très peu de projets (dans les placements verts, ndlr), les prix étaient élevés, et les rendements faibles - mais nous pensons que cela s'est un peu amélioré au cours de la dernière année ».

**Annexe 7 = Les fonds souverains avancent encore masqués
14.10.2024, par Christelle Lecourt, Sophie Bourlet (CNRS, le
journal)
article est issu de la revue Dialogues économiques éditée
par AMSE.**

- Quel est le point commun entre le rachat du PSG par le Qatar, l'ombre de Pékin sur l'immobilier new-yorkais ou encore les prises de participation de la Norvège dans le capital de Total ? Ces investissements sont issus de fonds souverains – c'est-à-dire des fonds d'investissement détenus par les États. Les économistes Jeanne Amar et Christelle Lecourt se sont interrogées sur les motivations de ces fonds à avoir, ou non, une meilleure gouvernance. Avec plus de 1600 milliards de dollars, le fonds souverain de la Norvège a investi dans 8 800 entreprises situées dans 72 pays. Sur son site officiel, il joue la carte de la transparence sur ses engagements et sa gouvernance. Au milieu des années 2000, dix ans après sa création, il s'est retiré d'entreprises comme Philip Morris, Rio Tinto, Airbus ou Wal-Mart, impliquées dans la fabrication d'armes, de tabac et dans des violations des droits de l'homme ou de l'environnement. Le plus grand fonds souverain au monde — bien devant la Chine (1 350 \$) ou le Qatar (526 \$) — fait ainsi figure de bon élève en matière de transparence. Les économistes Jeanne Amar et

Christelle Lecourt ont cherché à comprendre ce qui pouvait inciter les fonds souverains à une meilleure gouvernance, dans leur étude « Sovereign wealth fund governance: A trade-off between internal and external legitimacy » publiée dans la revue scientifique *International Business Review*.

- En 2023, les 176 fonds souverains recensés par le sovereign wealth institute, représentaient 11 200 milliards de dollars. Ces fonds de placements financiers, détenus par des États sont financés par les réserves de changes excédentaires¹, issus de rentes des matières premières, comme en Norvège, ou d'une balance commerciale positive, comme en Chine. Ils agissent en investissant dans le pays d'origine ou à l'étranger, avec une préférence pour les États les plus stables économiquement, comme les États-Unis ou les pays d'Europe. Lors de la crise des subprimes de 2008, des milliards d'euros ont été investis dans le rachat des dettes nationales. Depuis, le nombre et le poids de ces fonds souverains ne cessent d'augmenter, devenant un vrai effet de mode — le Koweït étant pionnier en la matière depuis 1953. La France, pourtant déficitaire et sans matière première, s'est dotée sous la présidence de Nicolas Sarkozy d'un fonds souverain appelé le Fonds Souverain Stratégique.

- Classée sur 100, la transparence des fonds souverains diffère selon les pays et les objectifs². Si le fonds norvégien fait figure de bon élève avec un score de 98 sur 100, son conseil d'administration composé de dirigeants externes et une très bonne transparence sur son utilisation, le fond du Qatar, à l'opposé, fait figure d'entité très opaque avec un score de 17 sur 100. Dirigé à priori par les cheikhs qataris, le Qatar Investment Authority (QIA), est pourtant le 9^e fonds le plus important au monde. En France par exemple, le QIA avec ses pétrodollars détient des parts dans des entreprises hautement symboliques : le secteur du luxe avec LVMH, des médias avec le groupe Lagardère, de l'hôtellerie haut de gamme ou du sport avec le très retentissant rachat du club de foot du Paris Saint-Germain. Au-delà des motivations économiques, ces achats questionnent sur la réelle stratégie de ce fonds, d'autant que l'émirat ne laisse entrevoir aucune information sur l'utilisation de sa fortune souveraine d'un montant de 500 milliards de dollars.

- Dans leur étude, le modèle développé par les chercheuses a pour objectif de tester quels sont les déterminants de la gouvernance des fonds souverains. Selon leur modèle, plus un pays a une bonne gouvernance et est démocratique, plus son fonds souverain est transparent comme c'est le cas de la majorité des pays occidentaux. Cet effet est peut-être expliqué en partie, car les citoyens, et donc le gouvernement du pays, font pression

sur le fonds pour qu'il fasse preuve d'une plus grande transparence. Pour autant, les économistes montrent que les pays qui ne possèdent pas ou peu de légitimité interne et externe (pays peu démocratiques et avec une faible gouvernance), ont pourtant intérêt à accroître la qualité de la gouvernance de leurs fonds s'ils souhaitent paraître légitimes à l'international dans un objectif de pénétration des marchés. En particulier, les auteurs montrent que lorsqu'un pays atteint un certain niveau d'internationalisation à travers les prises de participation dans des entreprises étrangères, il y a une incitation à se montrer légitime internationalement, ce qui passe par une meilleure gouvernance et une plus grande transparence de son fonds souverain. C'est le cas du fonds souverain chinois China Investment Corporation (CIC), qui est le troisième plus gros fonds souverain et qui a l'étonnant score de transparence de 64 sur 100. Boulier chinois sur un dollar américain avec l'image du président des États-Unis, représentant l'inflation mondiale et l'impact majeur de la banque centrale FED dans le monde. Photo William W. Potter sur Adobe Stock

- Ainsi, en plaçant près de 60 % de ses actifs aux États-Unis, pays très strict en matière de contrôle des investissements étrangers, la Chine doit montrer patte blanche pour pouvoir continuer à investir. Plus précisément, les résultats du modèle montrent que la corrélation entre internationalisation et transparence du fond affiche une courbe en U. Quand un pays se met à investir à l'international plutôt que dans son propre pays, la transparence diminue pour un temps, car les objectifs initiaux de développement domestique sont modifiés. Puis elle augmente à nouveau lorsque le pays développe une vraie stratégie à l'international et devient de ce fait plus transparent pour correspondre aux enjeux des pays les plus démocratiques.

- Les réglementations autour des investissements étrangers diffèrent selon les pays. Aux États-Unis, l'organisation administrative Committee on Foreign Investment in the United States assure les intérêts nationaux et le contrôle des OPA. En promettant de signer en mars 2024 une proposition de loi sur une possible interdiction du réseau social TikTok, si celui-ci ne coupe pas ses liens avec la Chine, Joe Biden montre par exemple sa volonté de contrôler les investissements étrangers au plus près, arguant une mise en danger de la sécurité nationale. Concernant les fonds souverains, le CIC s'était retiré en 2018 du fonds d'investissement américain Blackstone sur fond de tension entre les présidents Donald Trump et Xi Jinping, démontrant encore une fois la forte dimension diplomatique de l'utilisation de ces fonds. Malgré tout, la République populaire de Chine, à l'instar

d'autres pays — comme Abu Dhabi qui a racheté l'entreprise américaine de semi-conducteurs et microprocesseurs AMD — continue d'année en année à augmenter ses investissements aux États-Unis, la destination privilégiée par les fonds souverains. Les pays à l'« économie émergente » comme l'Inde, le Brésil, ou l'Indonésie intéressent également les investisseurs selon le rapport SWF 2023.

- En France, la réglementation, auparavant assez souple, se durcit dans certains secteurs stratégiques comme la sécurité publique, l'énergie, l'eau, le transport et la défense. Depuis 2019, se sont ajoutés à la liste des investissements particulièrement contrôlés dans les secteurs de l'aérospatial, de la robotique ou de l'intelligence artificielle. Malgré les mesures, les fonds souverains possèdent des parts importantes de fleurons des entreprises françaises : Total, AXA, Sanofi, BNP, Vivendi, Michelin, L'Oréal, LVMH. Au niveau international, le FMI a lancé en G2008 un groupe de travail avec 26 pays aboutissant à la rédaction de bonnes pratiques de gestion et de transparence des fonds souverains, appelées les principes de Santiago. Non contraignants, ces principes ne posent cependant pas de cadre légal aux fonds souverains.

- Certains tentent pourtant de faire bonne figure et affichent une volonté d'investir massivement dans la décarbonation et les énergies renouvelables comme les fonds norvégien et leur homologue chinois. De l'autre côté du miroir des intentions, une grande partie de ces fonds, dont le CIC, servent des intérêts moins nobles en faisant planer l'ombre d'une mainmise grandissante et diffuse sur le plan économique, politique et militaire. C'est le cas par exemple de la Russie, qui a profité de l'envolée des prix du gaz pour tripler ses réserves souveraines entre 2019 et 2022 et financer son armement dans la guerre avec l'Ukraine. De quoi se questionner sur l'une des plus grandes mannes d'investissements au monde que représentent les fonds souverains, qui ont en 2023 engrangé 700 milliards de dollars de bénéfices.

Références : Amar J., Lecourt C., 2023, « Sovereign Wealth Fund Governance: A Trade-off between Internal and External Legitimacy. » International Business Review 32 (6) : 102-193. Notes 1 : En d'autres mots, des réserves de devises et d'avoirs étrangers. ; 2 : Maire, J., Mazarei, A. and E.M. Truman (2021). Sovereign wealth funds are growing more slowly, and governance issues remain. Policy Brief, PIIIE.